



CIBLE TARDES PYRÉNÉES

27, rue du Docteur Guinier – 65600 SÉMÉAC

Association loi 1901 - Siret : 478 633 670 000 11 - Agrément Jeunesse et Sport : 65-S-41

Affiliation F.F.Tir N° 1965034

site web : <http://ctp.65.fr>

Tarbes le 28 octobre 2022

Compte rendu de la réunion de bureau du 27 octobre 2022 ayant pour objet le fonctionnement du stand 200 m d' Artagnan.

Participaient à cette réunion de bureau :

- Jean Pierre TARISSAN, président du CTP
- José BELTRAN, Trésorier et responsable du stand d' Artagnan
- Henri LAFFONT secrétaire du club et secrétaire de séance

Ainsi que les Licenciés du CTP chargés de l'ouverture du stand :

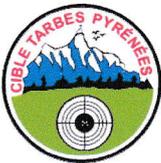
- Francis ABADIE
- Christian BLON
- Jean-Michel BOYRIE
- Christian DAVY
- Jean Claude DUPOUY
- Jean Philippe DUPOUY
- Jean Luc GAUBERT
- David GRASSET
- Thierry LALANNE
- Jean Jacques MATUT

Ces Personnes seront habilitées à exclure du stand tout tireur ne respectant pas les règles de sécurité et le règlement du stand .

Président : TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC

 06.64.82.44.40

e-mail : jtariissan@wanadoo.fr



REGLES DE FONCTIONNEMENT

Horaires d'ouverture :

Le Stand 200 mètres sera ouvert aux jours et horaires suivant :

- le vendredi de 14 heures à 17h00
- le samedi de 14 heures à 17h00
- le dimanche de 9 heures à 12 h. (la permanence du dimanche jusqu'à maintenant assurée par Serge DEVIC, président des ADB sera reprise par les personnels du CTP).

La personne chargée de l'ouverture du stand ne tire pas , elle est chargée de la sécurité et du respect des règles .

Le stand permet le tir à 50 mètres (hunter) et au gros calibre à 200 mètres (pas de magnum). Il s'effectue sur les cibles C200 ou Hunter fournies par le CTP moyennant la somme de 3 Euros. Si le tireur amène sa propre cible ,(achetée auprès du responsable du stand), cette somme est ramenée à 1,5 Euro

Les tirs s'effectuent sur réservation sur le site reservation.stand.65@gmail.com

Le tir de licenciés n'ayant pas réservé reste possible en présence du responsable de l'ouverture.

Si il n'y a pas de réservation , le stand restera fermé.

Tout nouveau tireur ou tout tireur ne connaissant **pas le réglage** de son arme doit aller la régler au Stand 100 mètre des ADB.

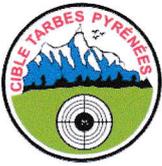
Conditions d'accès :

Le stand est ouvert à tous les licenciés des ADB et à ceux du CTP ayant réglé leur cotisation .

Président: TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC

☎ 06.64.82.44.40

e-mail : jtarrison@wanadoo.fr



Pour les licenciés extérieurs aux deux clubs, les cartes d'accès seront affichées au stand .

Pas de tireur non licencié FFT

Le numéro de code de la boîte à clés du stand sera changé tous les mois, ce numéro ne doit pas être communiqué aux tireurs .

Le calendrier mensuel des permanences sera établi par le responsable du stand et communiqué à tous les intéressés.

Une journée maintenance est prévue pour l'entretien du stand et des caissons anti bruit, elle sera organisée par Jean Philippe DUPOUY.

Dès la réception du Mobil Home, celui ci sera mis en place et permettra le stockage du matériel d'entretien .

Le secrétaire

Henri LAFFONT

Le président

Jean Pierre TARISSAN



Le responsable 200 m

José BELTRAN

Président: TARISSAN Jean-Pierre - Impasse Tarissan - 65600 SEMEAC

☎ 06.64.82.44.40

e-mail : jtarissan@wanadoo.fr